

Communication sur le progrès 2021



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Sommaire

- 01. **Déclaration de soutien du dirigeant**
- 02. **Les principes du Global Compact**
- 03. **Introduction**
- 04. **Blue Soft : une entreprise éthique**
- 05. **Blue Soft: une entreprise soucieuse de l'Environnement**
- 06. **Nos engagements en matière de respect des droits de l'homme**
- 07. **La promotion des droits sociaux**

Déclaration de soutien du dirigeant



« Adhérent depuis 2018 au Global Compact de l'ONU, j'ai l'honneur de vous confirmer que Blue Soft soutient les principes et les objectifs du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et de les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale, et ses processus internes.

Les valeurs de Blue Soft s'accordent pleinement avec celles du Global Compact.

Travailler chez Blue Soft c'est promouvoir la solidarité, la tolérance, le respect mais aussi la recherche de l'amélioration permanente par le développement personnel.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons améliorer d'année en année notre politique RSE et faire de Blue Soft, une entreprise engagée dans le respect de ces valeurs ».

Ludovic Hayat

Président de Blue Soft

Les principes du Global Compact



Droit de l'Homme

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

Normes internationales du travail

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Protection de l'environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



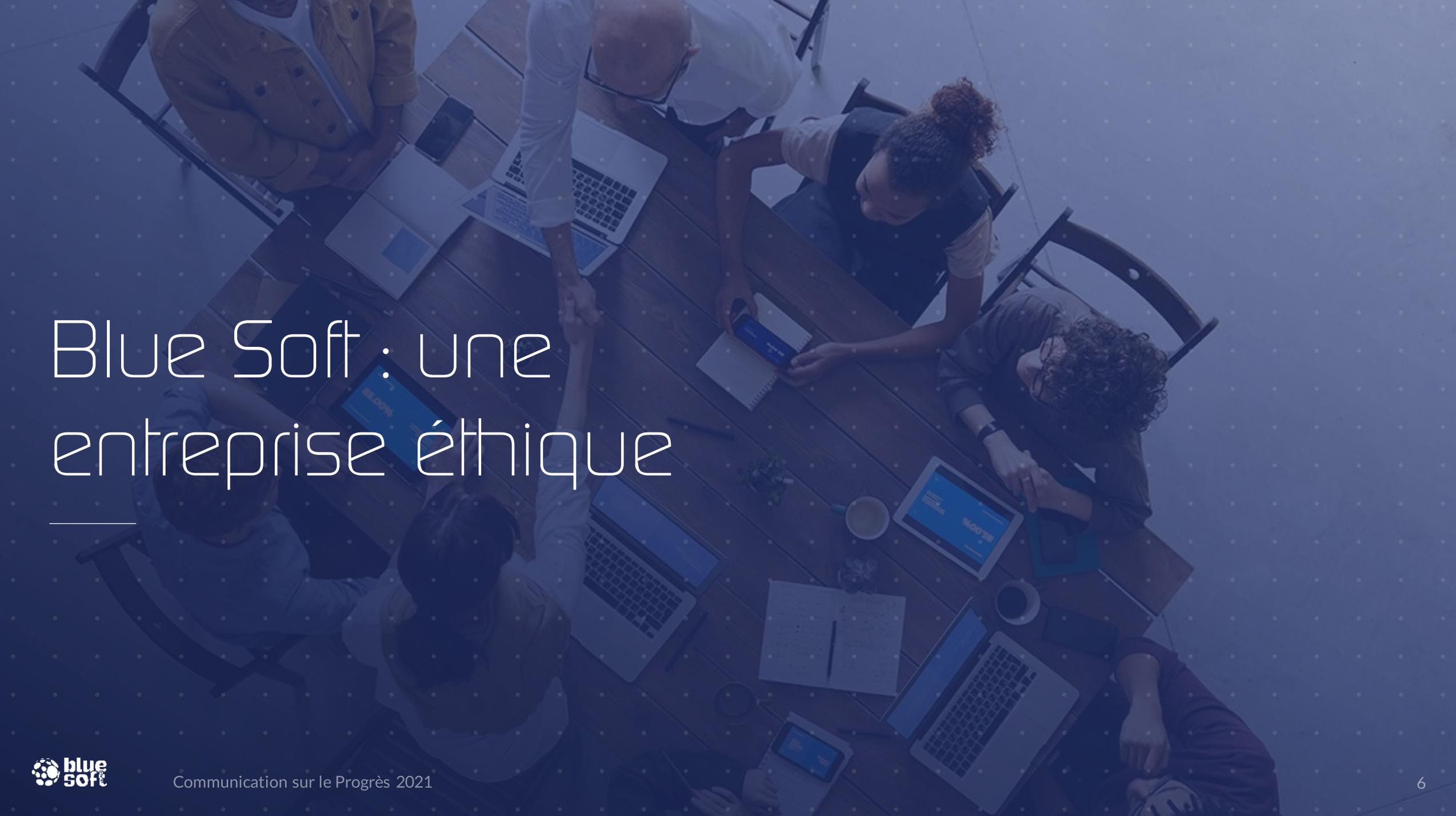
Introduction

Les questions liées au développement durable et à la RSE sont des enjeux essentiels pour l'avenir de notre société et de notre planète

Afin d'y répondre, il nous appartient en tant qu'entreprise d'assumer nos responsabilités vis-à-vis des impacts de nos décisions et de notre activité sur la société et l'environnement

Blue Soft renouvelle son adhésion aux 17 Objectifs de Développement Durable définis par le Global Compact et les place au cœur du projet d'entreprise.

Cet engagement nous conduit à adopter une approche responsable et éthique dans nos pratiques internes et dans le cadre de nos relations avec l'ensemble de nos parties prenantes



Blue Soft : une entreprise éthique



Ethique des affaires

1/2

L'engagement éthique de Blue Soft repose sur :

- **Le respect des standards éthiques**
- **La limitation des conflits d'intérêts**

Le respect des standards éthiques.

Nos collaborateurs respectent les standards éthiques de leur profession. Blue Soft s'engage solennellement à ne pas mentir, dissimuler, spolier ou agir dans l'illégalité.

Dans le souci constant de rigueur et de professionnalisme, nos collaborateurs font preuve d'une discrétion absolue vis-à-vis des informations auxquelles ils ont accès.

Blue Soft s'engage à donner à ses clients des estimations précises et justifiées pour les prestations proposées et pour le temps utilisé pour les accomplir

La limitation des conflits d'intérêts

Blue Soft s'engage à, autant que cela lui soit possible, anticiper au maximum les conflits d'intérêts.

Blue Soft s'engage à ne pas faire de promesses irréalistes ou recommander des prestations inutiles.

Nous n'hésitons pas à refuser une mission si nous considérons que les conditions d'intervention ne sont pas bonnes (délais exagérément courts, conditions de travail inappropriées...)



Ethique des affaires

2/2

L'engagement éthique de Blue Soft repose également sur :

- Le respect de la relation avec nos clients
- Le respect des principes anti-corruption

Le respect de la relation avec nos clients

Pour Blue Soft, chaque client est unique. Nous avons à cœur d'apporter des solutions uniques adaptées à chaque contexte.

Nos collaborateurs travaillent à la création de valeur en privilégiant des solutions qui apporteront autonomie et développement des compétences de chacun.

Le respect des principes anti-corruption

Avec un chiffre d'affaires de 80 millions d'Euros Blue Soft se rapproche des sociétés entrant dans le cadre juridique de la loi Sapin II.

La prévention des risques de corruption étant déjà en place nos objectifs à venir sont:

- La mise en place d'une charte anti-corruption.
- L'engagement de l'instance dirigeante et la formation des équipes aux bonnes pratiques
- La cartographie et la gestion des risques

Achats Responsables



Au travers de sa charte sur les achats responsables Blue Soft s'engage à choisir ses fournisseurs de manière scrupuleuse, à assurer une équité financière vis-à-vis de ses fournisseurs

Choix scrupuleux des fournisseurs

Pour ses achats de biens et matières premières, Blue Soft privilégie les fournisseurs détenteurs d'une norme ou d'un label garantissant leur qualité et leur attachement aux questions sociales et environnementales (Ecovadis, Normes Iso, Labels...)

Sauf exception, nous réalisons généralement au moins 3 devis dans le choix de nos prestataires.

Nous veillons à payer régulièrement et rapidement nos fournisseurs.

Relations avec nos partenaires – fournisseurs de prestations intellectuelles.

Nous cherchons à adapter au mieux nos pratiques de manière à entretenir des relations durables avec nos partenaires. Nous sommes transparents sur les tarifs que nous proposons à nos partenaires dans le cadre d'une intervention en mission. Nous réévaluons systématiquement nos prix d'achat lorsque les prix de vente sont revus à la hausse/baisse par nos clients.

Ainsi, nous nous inscrivons dans une logique de fidélisation et d'étroite collaboration avec nos partenaires

collaboration du cabinet avec

Sécurité de l'information et des données personnelles



La sécurité des systèmes d'information et la protections des données personnelles de nos parties prenantes sont au cœur des préoccupations de Blue Soft.

Formation de sensibilisation de tous les collaborateurs pour prévenir les atteintes à la sécurité de l'information.

Mise en place d'une procédure d'alerte documentée.

Notre charte RGPD décrit la procédure à suivre en cas d'alerte de sécurité et les procédures de réponses aux atteintes à la sécurité des informations confidentielles ainsi que le calendrier de conservation des données.

Mise en place de contrôles de procédures et d'outils de double back-up pour sauvegarder nos données et permettre la continuité de l'activité.

Gestion des consentements

Blue Soft a mis en place des mesures pour obtenir le consentement des parties prenantes sur le traitement, le partage et la conservation des informations confidentielles

Une démarche qui s'inscrit dans la durée

Pour renforcer son action en matière de sécurité de l'information, nous mettrons en place dans les mois qui viennent l'authentification à double facteur et nous avons entamé une démarche visant à obtenir la certification ISO 9001 – Périmètre DSI en 2022.



Blue Soft: une entreprise soucieuse de l'Environnement

limiter l'impact environnemental de nos activités



Blue Soft souhaite réduire au maximum le cout environnemental de ses activités

C'est pourquoi nous prenons différentes mesures en ce sens, par exemple en favorisant le recyclage de nos déchets ou encore en encourageant limitant les déplacements

Limitation de notre impact sur l'environnement.

Afin de limiter notre impact sur l'environnement Blue Soft mène les actions suivantes:

- Limitation de la consommation de papier et d'encre par une vaste politique de dématérialisation.
- Consommation de papier recyclé en priorité
- Minimisation de l'envoi et de la réception de courriers
- Encouragement des travaux collaboratifs en ligne
- Limitation des déplacements par la généralisation du télétravail.
- Politique de remboursement des frais de déplacement décourageant l'utilisation d'un véhicule personnel au profit de la marche, du vélo ou des transports en commun pour les trajets courts .
- Eclairage des locaux optimisé par l'exploitation de la lumière, les équipements basse consommation et les détecteurs de mouvements pour déclencher l'éclairage
- Gestion centralisée du chauffage et de la climatisation au sein du bâtiment

1/2

limiter l'impact environnemental de nos activités



Blue Soft souhaite réduire au maximum le cout environnemental de ses activités

C'est pourquoi nous prenons différentes mesures en ce sens, par exemple en favorisant le recyclage de nos déchets ou encore en encourageant limitant les déplacements

Des achats locaux et responsable

Pour Blue Soft, à l'implication économique locale, elle consiste à favoriser les commerces de proximité pour l'approvisionnement quand cela est possible.

Blue Soft s'efforce d'avoir une démarche responsable pour ses achats. A minima, les meubles et les équipements de bureautique doivent être labélisés CE, NF, NF sécurité informatique, ENEC ou Ecolabel européen, Energystar, EPEAT, Blue Angel.

Tri de déchets et recyclage

Blue Soft recycle une grande partie de son matériel informatique en en faisant don à des associations.

De même les consommables sont recyclés.

A terme nous souhaitons généraliser le tri pour tous nos déchets.

Compensation Carbonne

Chaque année Blue Soft compense ses émissions de carbone par le financement de projets éco-solidaires à travers le monde via la fondation GoodPlanet.

A top-down view of a group of people sitting around a large wooden table in a meeting. They are using various devices like laptops, tablets, and smartphones. The scene is dimly lit with a blue tint. The text 'Nos engagements en matière de respect des droits de l'homme.' is overlaid on the left side of the image.

Nos engagements en matière de respect des droits de l'homme.



Respect des droits fondamentaux

Blue Soft s'engage à respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi que la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne, le Pacte Mondial des Nations Unies.

Veiller au respect des règles de droit social

Blue Soft porte une vigilance toute particulière à ce que les principes et droits sociaux fondamentaux – ainsi que l'exercice du droit syndical – soient effectivement respectés dans ses locaux, mais aussi dans les entreprises sous- traitantes avec lesquelles elle entretient des relations contractuelles

Garantir des conditions de travail optimales

Blue Soft s'engage à être conforme à la législation et aux accords individuels et collectifs en vigueur en termes de relations de travail individuelles et collectives au-delà des aspects légaux, nous prenons des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs.



La promotion des droits sociaux



Nos engagements en matière de politique sociale

1/7

Une politique sociale exigeante est pour Blue Soft la base d'une relation de confiance entre les collaborateurs et l'entreprise. Dès son recrutement chaque collaborateur doit pouvoir bénéficier de cette exigence.

Un recrutement non discriminant

Les recrutements de Blue soft ne sont fondés que sur des critères purement professionnels.

Nos process de recrutement sont transparents et définis à l'avance uniquement en fonction des besoins spécifiques au poste à pourvoir

Quelque soit le poste considéré les étapes d'un recrutement sont:

- Un contact téléphonique pour évaluer l'adéquation du profil aux besoins du postes
- Un entretien RH permettant d'identifier les synergies.

- La passation puis le debrief d'un inventaire de personnalité au travail pour s'assurer que le candidat dispose des bonnes dispositions d'esprit attendues sur le poste.
- Un entretien opérationnel pour évaluer les compétences techniques liées au poste par la réalisation d'un test technique en ligne.



Nos engagements en matière de politique sociale

2/7

Cette politique de recrutement non discriminante est un facteur clé pour Blue Soft permettant de maintenir la diversité au sein de ses équipes. Blue Soft fait de cette diversité une richesse à cultiver

Promotion de la diversité

Blue Soft s'efforce de cultiver la diversité au sein de ces équipes cela se traduit de la façon suivante:

- Egalité femme / homme : bien que notre secteur d'activité soit essentiellement masculin, près d'un quart de nos salariés sont des femmes . On retrouve la même proportion de femme dans le Codir de Blue soft.
- Une pyramides des âges équilibrée avec une moyenne d'âge de 39 ans au sein des équipes de Blue Soft.
- Une population cosmopolite : 17 nationalités sont représentées au sein de nos équipes.
- Des formations diverses: nos collaborateurs sont issus formations initiales diverses allant du collaborateur sans diplôme au collaborateurs diplômé d'une grande école en passant par l'intégration de collaborateur en reconversion professionnelle .
- Blue Soft est fier d'accueillir près de 3% de collaborateurs en situation de handicap dans ses équipes.

Nos engagements en matière de politique sociale

3/7



Pour Blue Soft, permettre à chacun d'évoluer est la principale clé de l'épanouissement professionnel. Les leviers de cette évolution professionnelle sont la formation, des évaluations objectives et constructives.

Evolution professionnelle

Notre politique de gestion de carrière a pour ambition de donner les moyens à chacun de progresser de manière juste et transparente.

Nous proposons une politique de formation permanente permettant de développer la capacité d'adaptation le professionnalisme de nos collaborateurs.

Nos méthodes d'évaluations sont construites sur la base de critères homogènes selon les métiers et de manière à valoriser le collaborateur et l'aider à progression

Ceci se traduit par des entretiens réguliers avec chacun et la proposition de formation ou de certification visant à développer les compétences de chacun.

Ainsi, depuis 2020, nous avons organisé 150 sessions de formations pour nos collaborateurs.

A l'avenir, nous souhaitons promouvoir la mobilité interne afin de donner la possibilité à nos collaborateurs de changer de métier ou d'agence au sein de Blue Soft en mettant en place une bourse des emplois à pourvoir.



Nos engagements en matière de politique sociale

4/7

Au travers de sa politique de rémunération, Blue Soft s'attache à reconnaître par différents moyens la contribution de ses salariés au succès de l'entreprise mais aussi à améliorer la vie de ses collaborateurs et à les associer aux résultats de de l'entreprise.

Politique de rémunération

Transparente, notre la politique de rémunération prend en compte les performances du collaborateur, son potentiel et ses appétences. Elle vise à rétribuer aussi bien la performance individuelle que collective.

Celle -ci repose sur:

- Des règles de changement de grade connues de tous.
- Des grilles de rémunérations mises à jour annuellement et équitablement pour chaque type de poste.

- La tenue d'un comité carrière annuel
- Une trame d'entretien commune à chaque catégorie de population.
- la signature d'accords de participation et d'intéressement qui associe nos collaborateurs à nos résultats.

Ainsi en 2021, les augmentations de salaire accordées aux collaborateurs étaient en moyenne de 5,13% , les indemnités repas ont été revalorisées de 10% et une indemnité couvrant les frais de télétravail a été mise en place.



Nos engagements en matière de politique sociale

5/7

Toutes les règles de fonctionnement normal du dialogue social sont respectées et Blue Soft prend des mesures pour faciliter l'échange entre tous

De plus, Blue Soft communique régulièrement auprès des salariés avec pour objectif d'impliquer chaque collaborateur dans les process de décision

Favoriser le dialogue social

Depuis 2019, le Comité Social et Economique, permet à Blue Soft d'aborder des thématiques sociales d'un point de vue davantage omniscient. Des réunions sont organisées tous les deux mois, et ont été renforcées à toutes les semaines durant les périodes de crise sanitaire sur l'année 2020. Les procès-verbaux de réunions sont validés pour chaque réunion par l'ensemble des membres et mis à disposition des collaborateurs sur le site internet du Comité. La transparence de la Direction vis-à-vis du CSE est la norme.

Les subventions versées aux collaborateurs collaborateurs à l'occasion d'une naissance ou de fêtes de fin d'année sont maintenues, de même que la prise en charge d'une partie des abonnements sportifs ou culturels des salariés, ainsi que la plate-forme d'achats à tarifs négociés « Hello CSE ». Depuis la mise en place du CSE, deux accords ont été signés en partenariat avec les membres élus du CSE

- Un accord d'intéressement
 - Un accord sur le télétravail
- Ces accords ont été largement négociés avec les partenaires sociaux afin d'allier les positions de chacun et permettre de trouver un terrain d'entente selon les besoins de nos équipes.

Nos engagements en matière de politique sociale

6/7



Une identification des risques pour nos collaborateurs est faite chaque année. Les principaux risques identifiés sont liés au travail sédentaire sur écran (troubles musculosquelettiques), aux déplacements entre domiciles et le lieu de travail (accident de trajet), au stress et à l'épuisement professionnel (ou burnout)

Prévenir les risques professionnels

Protéger ses collaborateurs est une priorité pour Blue Soft.

Nous avons donc cherché à limiter au maximum ces risques en prenant des mesures adaptées.

- Des postes de travail aménagés de façon ergonomiques.
 - Des espaces de convivialité accessibles à tous pour faciliter les pauses.
 - Fourniture de matériel adapté en cas de travail à domicile pour les personnes qui ont des besoins spécifiques, après consultation de notre médecin du travail
 - Un suivi médical régulier par le médecin du travail.
- Une protection sociale renforcée par la mise en place d'une assurance santé et d'un contrat de prévoyance
 - Une information des collaborateurs sur les TMS et les RPS
 - Information des collaborateurs sur les droits à la déconnexion.
 - Une organisation flexible du travail: nous favorisons la flexibilité et l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle avec la possibilité de travailler à distance.
 - Organisation de la semaine du bien-être au travail, avec la possibilité pour chaque collaborateur d'assister à 11 ateliers adaptés à notre contexte.



Nos engagements en matière de politique sociale

7/7

Convaincu que la force du groupe réside dans nos talents, et de la nécessité de les soutenir et de les mettre en valeur, Blue Soft a décidé de lancer en 2021 le Projet Indigo.

Mecénat Social

Le Projet Indigo est un programme collaboratif qui a pour objectif de donner à nos équipes l'opportunité de s'engager sur les projets qui leur sont importants et qui sont en phase avec nos valeurs. Ce programme intègre des associations, proposées par nos collaborateurs et collaboratrices à qui nous proposons le financement de projets, le soutien en terme de communication autour d'actions définies et la possibilité d'un mécénat de compétences.

Blue Soft est fier d'avoir aidé les causes chères à nos collaborateurs :

- Le sport (As Caluire volley-ball - ASBR volley-ball - Le club RCSM - Zabas'Boys)
- Les mobilités douces (AU5V)
- La recherche médicale (Pour que Eden et Abel vivent - Vaincre les maladies lysosomales, Association les Petits Princes),
- La lutte contre les discriminations (Æquali'sport)
- La protection animale (L'Oasis du Phénix)



Merci !

www.bluesoft-group.com

